



Conférence canadienne
des arts

Canadian Conference
of the Arts

Rapport annuel 2003-2004

Rapport de la présidente

par Denise Roy

Après avoir consacré énormément de temps et d'énergie ces dernières années à restructurer le conseil, à débattre des meilleures façons d'utiliser nos ressources et à repositionner l'organisation, il est agréable de nous tourner encore une fois vers l'extérieur. Au cours de l'année écoulée, la CCA a commencé de manière dynamique et réfléchie à mettre en oeuvre son nouveau plan stratégique. Ce plan gravite autour de trois mots en apparence fort simple : chef, autorité et catalyseur.

Voici quelques-unes des façons dont nous avons essayé de tenir parole. Je constate un activisme plus visible et plus affiné au sein de l'organisation. La CCA a clairement été un chef de file en galvanisant l'opposition au projet de loi C-12, qui proposait de modifier le Code criminel pour éliminer le moyen de défense de la valeur artistique dans les affaires mettant en cause la pornographie infantile. En utilisant les divers médias au Canada, en attirant l'attention sur cette question, en présentant une analyse détaillée de l'enjeu et en travaillant efficacement avec de nombreux partenaires concernés par la culture et les libertés civiles, la CCA a joué un rôle de premier plan dans les pressions politiques vigoureuses et modérément fructueuses qui ont été exercées. Comme autre réalisation satisfaisante, signalons le lancement d'un processus en vue d'élaborer une stratégie nationale d'éducation artistique, résultat naturel du travail de pionnier accompli par la CCA et les responsables de GénieArts et d'une conférence nationale percutante à Halifax.

De plus en plus, en vue d'atteindre son objectif d'influencer l'élaboration et la transformation des politiques, la CCA a forgé des coalitions et partenariats ou a participé à de tels regroupements, comme la Coalition pour la souveraineté culturelle, Culturescope, le milieu du travail et la société civile, le CRHSC et la Coalition canadienne pour la diversité culturelle, pour ne nommer que ceux-là. Le Réseau international pour la diversité culturelle est un bon exemple de la manière dont la CCA a agi comme catalyseur sur la scène internationale, en appuyant cette organisation nou-

velle jusqu'à ce qu'elle puisse fonctionner de manière autonome. Je suis très fière des efforts novateurs du RIDC en vue de l'adoption d'une convention internationale sur la diversité culturelle.

Toutes de bonnes nouvelles, mais il reste encore beaucoup de combats à mener. Grâce à la bonne volonté et à l'engagement constants de nos adhérents, nous continuerons à prôner la reconnaissance des artistes, la durabilité du secteur et la protection des industries culturelles canadiennes.

Ce serait négligent de ma part de ne pas profiter de cette occasion pour remercier mes collègues au conseil d'administration de leur sagesse et de leurs conseils. Chapeau aussi au personnel infatigable de la CCA, dont les compétences remarquables en analyse, en lobbying et en organisation permettent de concrétiser tous nos plans. Je tiens tout spécialement à exprimer ma gratitude envers Mireille Charron qui a quitté la CCA cette année après neuf ans de services exemplaires et empreints de bonne humeur.

Enfin, comme la plupart d'entre vous le savent maintenant, c'est avec tristesse que nous disons au revoir à notre directrice générale irremplaçable, Megan Davis Williams. Sa vive intelligence et sa passion pour les arts ont été au coeur des réalisations de la CCA au cours des six dernières années. Il me serait impossible d'énumérer tous les rôles que Megan a joués au sein de l'organisation; elle a été guide, analyste en politique, capitaine, provocatrice, gestionnaire, meneuse de ban, visionnaire, responsable des activités sociales, comédienne, amie, publiciste, planificatrice, et j'en passe. Indépendamment de la tâche ou du rôle, elle a mis tout son coeur et toute son âme dans la CCA, et l'organisation qu'elle quitte n'en est que plus riche. Merci Megan.

Tout en offrant nos meilleurs voeux à Megan, où que la vie la mène, j'ai aussi le grand plaisir d'accueillir Jean Malavoy au poste de directeur général de la CCA. Nous savons que vous piloterez l'organisation dans des voies nouvelles et stimulantes et nous nous réjouissons de vous avoir à la barre. Bienvenue Jean.

Table des matières

Rapport de la directrice générale.....	2
Le Réseau international pour la diversité culturelle.....	4
GénieArts.....	5
Sympathisants.....	5
États financiers.....	6

Conférence canadienne des arts

804 - 130, rue Albert, Ottawa, Ontario K1P 5G4

tél (613) 238-3561 tlc. (613) 238-4849

info@ccarts.ca www.ccarts.ca

Rapport de la directrice générale - Pédaler en cinquième vitesse*

par Megan Davis Williams

En 2003-2004, la CCA est passée en cinquième vitesse*, un peu comme je le fais à vélo sur la promenade Écho, certains matins, pour me rendre au bureau. Cette route qui longe le canal jusqu'au centre d'Ottawa est à mes yeux la plus belle piste cyclable qu'on puisse emprunter au Canada pour se rendre au travail. Au début de l'exercice, en avril 2003, nous avons achevé la version initiale du plan stratégique : le conseil avait achevé sa réflexion fondamentale, et le Comité de la politique et de la planification, avec l'appui du personnel et d'une experte-conseil, a mis la dernière main au texte. Le plan, présenté dans une brochure attrayante, a été publié, communiqué aux adhérents à l'automne et examiné au cours de discussions à la conférence nationale qui a eu lieu à Halifax en novembre. La planification stratégique fait désormais partie intégrante du cycle annuel.

La force que nous donne la focalisation de nos activités nous a permis de passer en quatrième vitesse. Le plan est bien articulé et énonce les priorités de la CCA, de façon à donner au lecteur une idée claire de la mission de la CCA et de ses interventions comme organisme. Nous en sommes venus à utiliser le plan plutôt que notre brochure désuète sur les adhérents comme principal document d'information. Je reprendrai des éléments du plan étant donné qu'on ne répétera jamais trop les priorités tant que tous les adhérents ne les auront pas parfaitement assimilées et aussi parce qu'elles forment l'ossature des activités de cette année, qui vous sont présentées dans ce rapport annuel.

Renforcer les liens avec les principaux interlocuteurs : la communauté artistique et culturelle; les gouvernements et leurs organismes; le grand public.

Renforcer la capacité interne à exécuter les fonctions de base : recherche; analyse des politiques; communication; représentation politique; gestion des RH.

Concentrer les énergies de représentation sur les buts suivants : défendre la diversité et la liberté dans l'expression culturelle et artistique; contrer l'érosion du cadre de la politique culturelle du Canada causée par l'économie mondiale et la transformation de la culture en denrée; améliorer le cadre réglementaire pour les artistes individuels; promouvoir la participation active des jeunes aux arts.

Passer à un modèle de leadership dans les arts et examiner les répercussions sur les adhérents, les programmes, la représentation et la production de revenus.

Le conseil est désormais dans une situation idéale pour maintenir l'élan que nous donne le plan. La conduite du programme de la CCA est fermement entre ses mains, et tout semble indiquer un nouveau sens de responsabilité puisque, entre les réunions, les membres du conseil communiquent fréquemment entre eux pour échanger des nouvelles et traiter d'enjeux prioritaires comme la liberté d'expression, les arts et l'éducation.

Nous avons constaté une faiblesse dans la nouvelle structure de gouvernance, qui nous a obligés à réaligner le règlement. Les membres du conseil d'administration devaient

être élus pour un mandat de deux ans. Il est toutefois devenu évident que cette période était insuffisante pour leur permettre de bien posséder les enjeux avant l'expiration du mandat. Pour corriger la situation, un groupe d'adhérents s'est joint au conseil d'administration, après sa réunion à Halifax, en vue d'une réunion spéciale (et d'un brunch), un dimanche matin de novembre. La réunion avait pour objet de modifier le règlement afin de porter le mandat d'un membre du conseil à trois ans (le maximum demeurant de six années consécutives comme membre du conseil). Cette mesure a éliminé la nécessité de tenir une élection en 2003-2004. La prochaine élection aura lieu à la fin de l'automne ou au début de l'hiver 2004-2005, et le nouveau conseil tiendra sa première réunion en juin 2005.

Toujours dans le domaine des rouages internes, la Fondation Trillium a répondu à la demande de fonds de la CCA en novembre 2003 en lui accordant une subvention de trois ans en vue d'améliorer ses capacités de base. Au début de 2004, nous avons engagé l'experte-conseil Debbie Henning, que le secrétariat considère comme un mentor en ce qui a trait aux adhérents et aux communications. Elle passe systématiquement en revue le matériel et les processus liés aux communications et aux adhérents, tandis que les membres du personnel construisent une base de données et refont le site Web. Un plan général est également en voie d'élaboration pour ces deux aspects, et le projet a la conséquence escomptée de lier des domaines d'activité qui avaient été trop distincts. Lorsque les deux nouveaux outils, soit la base de données et le site Web, seront en place, le projet permettra d'augmenter considérablement le nombre d'adhérents à la CCA dans la communauté multiculturelle de l'Ontario. Certains éléments de ce projet se font attendre depuis longtemps, tandis que d'autres mèneront la CCA dans un territoire nouveau.

L'amélioration des capacités de base permettra en définitive d'accroître le rendement et l'efficacité des opérations; toutefois, à court terme, elle ne fait qu'ajouter un élément de plus à la charge de travail déjà complexe et ardue du secrétariat. Julie Cayouette s'est promptement intéressée au projet et a très rapidement commencé à coordonner les efforts des autres employés et de la l'experte-conseil, tout en continuant à exercer un contrôle financier sur le travail. Nous devrions voir les premières preuves concrètes des avantages procurés lorsque nous commencerons à utiliser la base de données pour inscrire les participants à la conférence nationale de 2004. Les divers processus établis pour attirer davantage d'adhérents devraient augmenter le pourcentage de revenus provenant des frais d'adhésion.

La CCA s'est associée durant l'année à Patrimoine canadien, au Conseil des Arts du Canada et au CRHSC pour mettre en œuvre notre projet à long terme visant à améliorer la pratique de la gestion des arts, c'est-à-dire le projet de la Gestion créative. À l'interne, la CCA s'efforce d'être un modèle de pratiques exemplaires dans le domaine des ressources humaines, non seulement en ce qui concerne la gestion, mais sur tous les plans. Soyez certains que nous avons de quoi être fiers de notre réussite à cet égard. Lorsque notre administratrice des finances, Mireille Charron, a annoncé qu'elle quitterait la CCA en février 2004, après neuf ans de loyaux services, nous avons raison de nous inquiéter de la manière de la remplacer.

Notre démarche de recrutement a cependant été fructueuse – et je suis sûre que la chance est intervenue également – puisque nous avons trouvé une remplaçante idéale en la personne de Marron Charron (aucun lien de parenté, si ce n'est par son aptitude pour les chiffres et ses compétences en contrôle financier). Manon possède aussi des compétences en gestion des ressources humaines et a immédiatement commencé à améliorer les systèmes de la CCA.

Un autre aspect de notre volonté de donner l'exemple de bonnes pratiques en matière de gestion des ressources humaines est notre stage en politique, pour lequel nous avons obtenu des fonds du Conseil des Carrières Culturelles de l'Ontario et de la Laidlaw Foundation en vue de recruter un deuxième stagiaire. Marthe Bujold, la première stagiaire en politique de la CCA, a achevé son mandat de deux ans en août 2003; James Missen lui a succédé le même mois. Sans l'énergie et le dévouement du stagiaire, la CCA n'aurait pu avoir l'impact qu'elle a eu dans les dossiers de la liberté d'expression et de la propriété étrangère, deux pivots du programme d'action du gouvernement au cours de la dernière année.

L'éclaircissement de l'orientation stratégique de la CCA a aidé le personnel à mieux se concentrer sur des enjeux précis. Ainsi, la directrice adjointe, Philippa Borgal, a pu aller de l'avant dans le dossier de la fiscalité et du statut d'employeur/employé des artistes. Les progrès accomplis dans ces domaines démontrent l'utilité de passer à un modèle de leadership, étant donné que la CCA a réussi à recueillir un consensus parmi plusieurs groupes voués aux arts et établir ainsi une position de négociation avec les représentants de l'Agence du revenu du Canada. Malgré sa lenteur et ses controverses inhérentes, le processus avance. Animé d'un intérêt renouvelé pour la question du statut de l'artiste, le conseil d'administration a formé en février un comité chargé de réclamer le rétablissement du Conseil du statut de l'artiste, prévu par la loi fédérale.

L'exercice d'un leadership en matière de représentation politique a été le thème central de la conférence Chalmers de février 2004. Cette seconde conférence Chalmers de 2003-2004 constitue d'ailleurs une histoire en elle-même. À cette manifestation, la nouvelle ministre responsable de la culture, Hélène Chalifour Scherrer, a prononcé une de ses premières allocutions à l'intention de la communauté artistique. Les 150 adhérents à la CCA et partisans qui ont participé à la conférence ont énoncé des messages au sujet des arts en vue de la prochaine élection fédérale et ont donné à la CCA le mandat clair de jouer un rôle de premier plan pour ce qui est d'orchestrer ces messages durant la campagne électorale et après celle-ci. Le dernier mois de l'exercice, j'ai participé pour la première fois au Sommet des arts de Banff (qui regroupe les 40 plus importants organismes à but non lucratif voués aux arts) dans le but de faire le lien entre d'une part le travail accompli à la conférence Chalmers et par les principaux organismes de service aux arts et d'autre part un plan de représentation politique qui a été soumis à l'approbation du Sommet. Ce plan serait déployé durant le prochain exercice; la CCA et ses adhérents continueront à collaborer avec le groupe du

Sommet (dont beaucoup de membres adhèrent également à la CCA).

Un domaine prioritaire dans lequel la CCA a pris beaucoup d'élan cette année a été celui de la promotion de la participation active des jeunes aux arts. Le programme GénieArts continue à prendre de l'expansion sous la conduite dynamique d'Annalee Adair. En guise d'entrée en matière pour la conférence de Halifax, La fondation de la famille J. W. McConnell a annoncé l'injection d'une somme additionnelle de 4 millions de dollars dans GénieArts. Une partie des fonds servira à élargir les activités aux endroits où l'initiative a pour effet catalyseur de mobiliser les ministères de l'éducation pour qu'ils participent comme partenaires à l'élargissement du programme, notamment au Manitoba et en Saskatchewan. Les délégués à la conférence ont fait bien comprendre à la CCA qu'elle devait s'employer à prôner une stratégie nationale d'éducation artistique, défi que le conseil a accepté. Un partenariat formé du Conseil des Arts du Canada, de l'UNESCO, de Patrimoine canadien et de la CCA s'efforcera donc d'atteindre cet objectif de manière concertée. Pour connaître les résultats, ne manquez pas de lire le prochain rapport annuel.

Comme je vous sou mets mon dernier rapport à titre de directrice générale, permettez-moi une brève réflexion sur mes six années à la tête du meilleur organisme de représentation des arts au Canada. Je le dis en toute modestie parce qu'il s'agit véritablement d'un travail d'équipe. Le conseil et les adhérents participent en effet à un effort coordonné en vue d'améliorer la vie professionnelle des artistes. Je laisse la CCA en meilleur état qu'elle n'était à mon arrivée. Je ne dis pas cela pour déprécier ce qui a été accompli auparavant, mais simplement pour faire observer que j'ai atteint mes objectifs comme directrice avec l'appui d'un personnel brillant au secrétariat et les sages exhortations du conseil d'administration. L'avenir des arts au Canada est aussi précaire qu'il l'a toujours été. Il y a peut-être une « noirceur qui nous attend », pour reprendre les paroles de Jane Jacobs, en cette veille d'une élection fédérale où nous n'avons aucun sens de la longévité de Patrimoine canadien et où les dépenses au chapitre des arts demeurent au bas de l'échelle de priorité de tous les paliers de gouvernement. Fait encourageant, toutefois, la CCA est dans une situation idéale pour relever ces défis; mon successeur, Jean Malavoy, arrivera armé de toute l'énergie nouvelle dont la CCA a besoin pour avancer dans sa voie clairement balisée.

Il y a quelques semaines, j'ai assisté à une représentation de Pélagie au Centre national des Arts. Je me suis curieusement identifiée à l'héroïne d'Antonine Maillet lorsqu'elle tirait sa charette chargée de ses amis, parents et possessions le long de la côte atlantique jusqu'à son foyer acadien près de la baie de Fundy, en Nouvelle-Écosse. Comme Pélagie, j'ai hâte de me la couler douce en Nouvelle-Écosse pendant quelques semaines avant de recommencer à travailler.

** Il s'agit de la vitesse supérieure sur le supercycle de Canadian Tire que la directrice adjointe de la CCA, dans un geste symbolique, m'a prêté pour la saison.*



International Network for Cultural Diversity
Réseau International pour la Diversité Culturelle
Red Internacional para la Diversidad Cultural

www.incd.net

En 2003-2004, le RIDC a connu de nombreuses réussites et il continue à jouer un rôle de premier plan dans l'examen de la relation entre la mondialisation et la culture. Nous avons contribué à sensibiliser la communauté internationale aux enjeux de la diversité culturelle et avons atteint bon nombre de nos objectifs clés au cours de l'année écoulée.

À l'interne, le RIDC a traversé une période de transition au secrétariat, qui a inclus le départ d'Alexis Andrew et l'arrivée de notre nouvelle administratrice, Jennifer Heale. Nous avons également élargi notre secrétariat pour inclure un bureau régional au Cap, en Afrique du Sud, qui est appuyé par l'Agence de développement international de la Suède. Très actif, ce bureau a établi la Coalition nationale pour les arts et la culture de l'Afrique du Sud et a accueilli, pendant une semaine à la fin de mars, une série d'ateliers de perfectionnement professionnel auxquels ont assisté des délégués de huit pays africains.

Le mouvement mondial a accompli des progrès considérables cette année avec la décision de l'UNESCO, à l'automne 2003, de créer une convention sur la diversité culturelle. Un projet de document devrait être prêt pour l'Assemblée générale de 2005. Cela représente une grande victoire pour le RIDC, qui travaille à ce projet depuis plusieurs années. Nous continuerons à participer au processus de la convention, en suivant et en signalant les progrès, en faisant part d'autres points de vue et en nous employant à influencer le contenu pour faire en sorte que le résultat final soit un instrument international efficace et exécutoire.

L'UNESCO a annoncé son intention à l'issue de l'assemblée annuelle, qui a eu à Opatija, en Croatie, et qui a attiré 110 délégués de 37 pays. À cette assemblée, les adhérents ont approuvé le nouveau règlement, qui a permis au RIDC de commencer à acquérir son autonomie par rapport à la CCA. Plusieurs sources ont cité notre travail à cette réunion.

Sur le plan régional, les activités se sont poursuivies. Signalons la tenue à Mumbai, en Inde, en décembre, de la première réunion asiatique ainsi que la rencontre d'envergure restreinte des ONG culturelles américaines, qui a eu lieu à New York en mars. Des activités de suivi ont été entreprises, et le réseau se développe dans ces deux régions.

Un projet particulier que nous avons mené cette année a été celui de la « Lettre ouverte de la part des artistes » à l'intention des dirigeants mondiaux. La lettre, qui exhorte

les dirigeants à protéger la culture en appuyant le projet de convention, en adoptant des politiques musclées en faveur du développement culturel et en limitant l'application des accords commerciaux au domaine culturel, a été publiée en septembre. Des artistes en vue de plus de 15 pays ont signé la lettre, qu'on a fait largement circuler parmi les gouvernements et les organismes intergouvernementaux.

Un autre projet à signaler est celui de l'évaluation de l'impact culturel. L'étude, menée au Sénégal, porte sur les moyens éventuels d'évaluer les répercussions culturelles des projets de développement.

Nous continuons à suivre les accords commerciaux à l'échelle mondiale et à travailler avec la société civile, les organisations internationales et les gouvernements pour faire en sorte qu'on se penche dans les tribunes internationales sur les enjeux liés à la diversité culturelle. Nous avons notamment participé au Mercado Cultural, aux conférences ministérielles de l'OMC, ainsi qu'aux réunions du Réseau international sur la politique culturelle et à celles du Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique.

Comité directeur du RIDC 2003-2004

Jacques Béhanzin, Bénin
Leonardo Brant, Brésil
Peter Curman, Suède
Michael Dearham, Afrique du Sud
James Early, États-Unis
Leah-Enkiwe-Abayao, Les Philippines
Mireille Gagné, Canada
Augustin Hatar, Tanzanie
Richard Letts, Australie
Katerina Marinaki, Grèce
Nina Obuljen, Croatie
Rafael Segovia, Mexique
Yvon Thiec, France

Ex-officio
Megan Davis Williams, Canada

Secrétariat

Garry Neil - Coordonnateur
Mike Van Graan - Coordonnatrice régionale pour l'Afrique du Sud
Alexis Andrew / Jennifer Heale - Administratrices
Burama Sagnia - Conseiller - Projet d'évaluation d'impacte culturelle
Arshia Sattar - Coordonnatrice - Rencontre régionale de l'Asie

Depuis 1998, les initiatives GénieArts ont touché plus de 200 000 jeunes dans plus de 1 200 écoles au Canada et ont bénéficié de la participation d'au-delà de 8 000 enseignants et 2 000 partenaires et bénévoles de la collectivité. Un investissement de 5 millions de dollars de la part de La Fondation de la famille J. W. McConnell dans les six premières années a permis aux partenaires d'attirer un montant supplémentaire de 1,9 million pour offrir des programmes d'enseignement imprégnés d'art.

À une exposition d'art d'enfants, organisée durant la réunion des partenaires de GénieArts qui a eu lieu à Halifax en novembre à l'Art Gallery of Nova Scotia et au Nova Scotia College of Art and Design, la Fondation a annoncé une injection additionnelle de 4,6 millions de dollars répartie sur quatre ans, portant ainsi le total à 9,6 millions de dollars sur 10 ans.

Au cours de l'année écoulée, les responsables de GénieArts se sont employés à investir financièrement et stratégiquement dans des partenariats, allant des salles de classe aux assemblées législatives provinciales et jusqu'à des réseaux nationaux. Ils ont ainsi soit maintenu l'enseignement imprégné d'art aux endroits où les partenaires de GénieArts étaient déjà présents, soit forgé de nouveaux modèles de partenariats mobilisant les organismes artistiques, éducatifs et communautaires pour les amener à travailler ensemble.

Agissant comme un catalyseur, GénieArts a formé au Manitoba un consortium provincial englobant le Conseil des arts du Manitoba, le ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse, et le ministère de la Culture et du Tourisme. Un nouveau partenaire, GénieArts Manitoba, a inspiré la Saskatchewan et l'Île-du-Prince-Édouard à proposer des modèles analogues sur leur territoire. Soucieux de respecter la diversité culturelle, les responsables de GénieArts ont choisi comme nouveau partenaire cette année l'école Caslan, une petite école du Nord de l'Alberta dont la population étudiante est entièrement métisse. Grâce aux démarches de mentorat des partenaires nouveaux et existants, les responsables de GénieArts ont pu assurer la mise en commun de l'expérience, des connaissances et les leçons tirées. Ils continueront à céder la responsabilité pour le programme et son approche au réseau de partenaires et, au cours de la prochaine année, ils feront part des constatations et pratiques aux partenaires nouveaux et actuels.

S'orientant dans une direction nouvelle importante, les responsables de GénieArts contribuent à une initiative menée à l'échelle nationale par la CCA, la Commission canadienne pour l'UNESCO et le Conseil des Arts du Canada en vue d'élaborer une stratégie nationale pour l'éducation artistique. C'est à la conférence annuelle de la CCA sous le thème Le souffle vital, qui a eu lieu à Halifax en novembre dernier, qu'a été lancé l'appel en vue de forger cette stratégie.

La CCA tient à remercier ses généreux sympathisants en 2003 - 2004:

Ministères et agences fédéraux et provinciaux



Canadian Heritage
Patrimoine canadien



BRITISH COLUMBIA
ARTS COUNCIL
Supported by the Province of British Columbia



The Canada Council for the Arts
Le Conseil des Arts du Canada



Ontario Ministry of Culture



Bibliothèque nationale
du Canada



ONTARIO ARTS COUNCIL
CONSEIL DES ARTS DE L'ONTARIO

Centre nationale des Arts

Agence suédoise de développement international

Sociétés et organismes

- Agence de promotion économique du Canada atlantique •
- Art Gallery of Nova Scotia • Association of Cultural Industries of Newfoundland • Canadian Recording Industry Association •
- Centre de recherche et de développement sur le secteur bénévole de l'Université Carleton • Ville d'Ottawa •
- Conseil des Carrières Culturelles de l'Ontario •
- Conseil des ressources humaines du secteur culturel • Halifax Regional Municipality •
- Développement des ressources humaines Canada •
- Jost Vineyards • MetLife • Conseil national de recherches Canada •
- Open Society Institute • Province de Nouvelle-Écosse •
- Sobeys (Windsor Street, Halifax)

Fondations

- La fondation de la famille Samuel et Saidye Bronfman •
- La Fondation de la famille J.W. McConnell •
- The Laidlaw Foundation •
- The Woodlawn Arts Foundation • The Hay Foundation •
- The Ford Foundation • The Trillium Foundation

Particuliers

- Louise Abbott • Sonja Bata • Lori Baxter • Philippa Borgal •
- Pat Bradley • Elen Busby • Richard Carver • Patrick Close •
- Dr. Thomas J. Condon • Michelle D'Auray • Jennifer Dickson •
- Arthur Drache • Mireille Gagné • Dr. Lisanne Gibson •
- Daphne Goldrick • Jocelyn Harvey • Kurt Hutterli •
- Peter Hyde • Georgia Iliopoulou • Connie John •
- Myrna Kostash • Brent Laycock • Paul-Andre Leclerc •
- Norma Lock • Hubert Lussier • Pat Martin-Bates •
- Mireille Millette • Rose Eleanor Milne • George Moustakas •
- Garry Neil • Imy Nemenoff-Gellert • Bernard Ostry •
- Henry Purdy • Victor Rabinovitch • Alan Rix •
- Sheila Roberts • Ronald Rompkey • Denise Roy •
- Trudy Schroeder • Francine Schutzman • Mabelle Shapira •
- Karl Siegler • David Silcox • Chuck Sutyla •
- Mme Tardif-Hébert • R.H. Thomson • Sandra Tulloch •
- Kealy Wilkinson • Robert J. Williams

États financiers 2003-2004

CONFÉRENCE CANADIENNE DES ARTS

Bilan

31 mars 2004, avec chiffres comparatifs de 2003

HENDRY WARREN LLP
Chartered Accountants

442 Gilmour Street
Ottawa, Ontario
K2P 0R8
Tel: (613) 235-2000
Fax: (613) 235-2643

	2004	2003
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	\$ 73,517	\$ 111,111
Investissements à court terme	501,342	177,774
Débiteurs	208,100	167,386
Frais payés d'avance	9,549	14,095
	792,508	470,366
Immobilisations (note 3)	16,003	8,148
Fonds de dotation (note 4)	79,275	79,275
	\$ 887,786	\$ 557,789
Passif et Surplus		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	\$ 114,915	\$ 73,007
Due aux Partenaires GénieArts (note 5)	104,200	18,650
Revenus différés (annexe A)	402,605	211,611
	621,720	303,268
Fonds de dotation en fiducie (note 6)	234,500	234,500
Obligations contractuelles (note 7)	856,220	537,768
Surplus		
Investi dans les immobilisations	16,003	8,148
Non affecté	15,563	11,873
	31,566	20,021
	\$ 887,786	\$ 557,789

Approuvé au nom du Conseil d'administration

Gouverneur

Gouverneur

Le 21 mai, 2004

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux membres de la
Conférence canadienne des arts:

Nous avons vérifié le bilan de la Conférence canadienne des arts au 31 mars 2004 ainsi que l'état des revenus, dépenses et surplus, et de l'évolution du surplus de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers qui est fondée sur notre vérification.

À l'exception de ce qui est mentionné dans le paragraphe ci-dessous, notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Une partie des fonds de la CCA provient de dons qui ne peuvent faire l'objet d'une vérification comptable complète. Par conséquent, notre travail à cet égard s'est limité aux sommes inscrites dans les registres de la CCA.

À notre avis, à l'exception des éventuels redressements que nous aurions pu juger nécessaires si nous avions été en mesure de vérifier tous les revenus, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de la CCA au 31 mars 2004, ainsi que les résultats de son exploitation et de l'évolution du surplus pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus.


HENDRY WARREN S.R.L.
Comptables agréés
Ottawa (Ontario)

Voir les notes complémentaires.

États financiers 2003-2004 (suite)

CONFÉRENCE CANADIENNE DES ARTS

État des revenus, dépenses et surplus

de l'exercice terminé le 31 mars 2004, avec chiffres comparatifs de 2003

	2004		2003	
	Budget	Réel	Budget	Réel
Revenus				
Revenus gagnés	\$ 121,373	\$ 175,368	\$ 93,164	
Contributions	1,595,700	1,363,219	1,154,030	
	1,717,073	1,538,587	1,247,194	
Dépenses				
Personnel	341,016	338,653	338,244	
Administration	182,603	174,178	159,182	
Activités régulières	179,077	106,582	100,057	
Programmes spéciaux	1,014,377	907,629	628,082	
	1,717,073	1,527,042	1,225,565	
Excédent des revenus sur les dépenses		11,545	21,629	
Surplus (déficit), au début de l'exercice	20,021	20,021	(1,608)	
Surplus, à la fin de l'exercice	\$ 20,021	\$ 31,566	\$ 20,021	

État de l'évolution du surplus

de l'exercice terminé le 31 mars 2004, avec chiffres comparatifs de 2003

	Investi dans les immobilisations		Non affecté		Total 2003
	2004	Total 2004	2003	Total 2003	
Solde au début	\$ 8,148	\$ 20,021	\$ (1,608)	\$ (1,608)	
Excédent des dépenses sur les revenus	(7,631)	11,545	21,629		
Investissement en immobilisations	15,486	(15,486)			
Solde à la fin	\$ 16,003	\$ 31,566	\$ 20,021	\$ 20,021	

Voir les notes complémentaires.

CONFÉRENCE CANADIENNE DES ARTS

Notes to the Financial Statements, page 2

31 mars 2004, avec chiffres comparatifs de 2003

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et amorties d'après leur durée de vie utile selon les méthodes suivantes:

Immobilisations	Méthodes
Matériel informatique	Linéaire sur 3 ans
Logiciel	Linéaire sur 1 an
Mobiliers et agencements	Linéaire sur 5 ans

La moitié de l'amortissement normal est enregistré pour les acquisitions de l'exercice courant.

3. Immobilisations

	2004		2003	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Matériel informatique	\$ 35,123	\$ 19,936	\$ 15,187	\$ 6,374
Mobiliers et agencements	7,615	6,799	816	1,774
	\$ 42,738	\$ 26,735	\$ 16,003	\$ 8,148

4. Fonds de dotation

La Conférence canadienne des arts a établi le "fonds de dotation pour les arts - Conférence canadienne des arts" selon les termes du programme du Fonds de dotation pour les arts (FDA). Le FDA est un programme du gouvernement de l'Ontario et est géré par la Fondation du Conseil des arts de l'Ontario. Au cours de l'année fiscale 2001 la Conférence canadienne des arts a contribué \$79,275 envers le fonds de dotation. Un montant équivalent a été contribué par le FDA au fonds de dotation pour les arts - Conférence canadienne des arts. Selon l'entente, la Conférence canadienne des arts est bénéficiaire du revenu d'investissement provenant du fonds.

États financiers 2003-2004 (suite)

CONFÉRENCE CANADIENNE DES ARTS

Notes to the Financial Statements, page 2

31 mars 2004, avec chiffres comparatifs de 2003

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et amorties d'après leur durée de vie utile selon les méthodes suivantes:

Immobilisations	Méthodes
Matériel informatique	Linéaire sur 3 ans
Logiciel	Linéaire sur 1 an
Mobiliers et agencements	Linéaire sur 5 ans

La moitié de l'amortissement normal est enregistré pour les acquisitions de l'exercice courant.

3. Immobilisations

	2004		2003	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Matériel informatique	\$ 35,123	\$ 19,936	\$ 15,187	\$ 6,374
Mobiliers et agencements	7,615	6,789	816	1,774
	\$ 42,738	\$ 26,735	\$ 16,003	\$ 8,148

4. Fonds de dotation

La Conférence canadienne des arts a établi le "fonds de dotation pour les arts - Conférence canadienne des arts" selon les termes du programme du Fonds de dotation pour les arts (FDA). Le FDA est un programme du gouvernement de l'Ontario et est géré par la Fondation du Conseil des arts de l'Ontario. Au cours de l'année fiscale 2001 la Conférence canadienne des arts a contribué \$79,275 envers le fonds de dotation. Un montant équivalent a été contribué par le FDA au fonds de dotation pour les arts - Conférence canadienne des arts. Selon l'entente, la Conférence canadienne des arts est bénéficiaire du revenu d'investissement provenant du fonds.

CONFÉRENCE CANADIENNE DES ARTS

Notes to the Financial Statements, page 3

31 mars 2004, avec chiffres comparatifs de 2003

5. Due aux Partenaires GénieArts

La CCA a reçu de la Fondation de la Famille J.W. McConnell une somme de \$977,850 qui doit être remboursée aux Partenaires GénieArts. Le solde de \$104,200 sera remboursé dans la prochaine année fiscale. Puisque la CCA agit à titre d'intermédiaire dans cette transaction, les fonds sont présentés avec les passifs au bilan jusqu'à ce qu'ils soient complètement remboursés.

	2004	2003
Total reçu dans l'année	\$ 977,850	\$ 930,150
ArtStarts in Schools	100,000	100,000
Newfoundland Arts Council	109,200	109,200
Fondation communautaire d' Ottawa	(1,700)	93,500
Nova Scotia College of Art & Design	83,300	78,300
Community Foundation of Portage and District Inc.	87,000	87,000
Université de Moncton	52,800	91,000
The Saskatoon Foundation	90,000	90,000
Fondation communautaire du Grand Québec	88,000	88,000
Riverside School Board	88,000	88,000
Calgary Arts Partners in Education Society	195,700	86,500
Total payé dans l'année	892,300	911,500
Portion non-remboursée aux partenaires	85,550	18,650
Solde reporté de l'année fiscale précédente	18,650	-
Solde reporté à la prochaine année fiscale	\$ 104,200	\$ 18,650

6. Fonds de dotation en fiducie

Dans une année précédente, la CCA a reçu \$254,500 du Woodlawn Arts Foundation. La CCA a consenti d'administrer les fonds afin de procurer une aide financière aux organismes de services nationaux dans le domaine des arts. Une contribution spéciale de \$20,000 a été effectuée au cours de l'année 2001 à The Writers' Union of Canada. La quatrième Conférence Chalmers a eu lieu en mai 2003 pour les organismes nationaux de service. Une cinquième Conférence Chalmers a aussi eu lieu en février 2004.

Du solde de \$234,500, \$79,275 a été contribué au "fonds de dotation pour les arts - Conférence

CONFÉRENCE CANADIENNE DES ARTS

Notes to the Financial Statements, page 4

31 mars 2004, avec chiffres comparatifs de 2003

7. Obligations contractuelles

La CCA a des contrats de location-exploitation pour l'équipement de bureau et les locaux du secrétaire, et les versements exigibles au cours de chacun des cinq prochains exercices s'établissent comme suit:

	Équipement	Locaux	Total
2005	\$ 23,895	\$ 36,254	\$ 60,149
2006	11,742	15,106	26,848
	\$ 35,637	\$ 51,360	\$ 86,997

8. État de l'évolution de la situation financière

Un état de l'évolution de la situation financière n'a pas été préparé parce qu'il ne fournirait aucune information pertinente additionnelle.